

moyens de recherche ainsi qu'à l'établissement de comités d'étalonnage des grains desquels relève la fixation des normes relatives aux diverses qualités de grain.

Le Laboratoire de recherches sur les grains dirige des études et diffuse chaque année des renseignements sur la teneur en protéine de la récolte. Il procède également à des tests de cuisson avec la farine tirée du blé canadien et publie un rapport sur les qualités de cuisson du blé des Prairies. C'est en grande partie aux contrôles rigides exercés par la Commission qu'il faut attribuer la haute réputation dont jouissent les céréales canadiennes sur les marchés mondiaux.

Manutention

Le blé canadien voyage en vrac à partir de la livraison par le producteur jusqu'aux navires ou aux minoteries. Ceci est rendu possible grâce à une inspection attentive et à une classification rigoureuse effectuées en conformité avec les normes établies en vertu de la Loi sur les grains du Canada. Récolté généralement à la fin d'août ou en septembre, le blé dur de printemps en provenance de l'Ouest est transporté par camions aux éleveurs ruraux des centres environnants. On compte quelque 5,000 éleveurs ruraux répartis sur un parcours de quelque 2,000 centres à travers les Prairies.

Le blé est chargé directement dans des wagons puis transporté aux éleveurs terminus de la Côte Ouest, des Grands lacs et de Port-Churchill. Au cours de l'année de récolte 1965-1966, 360 millions de boisseaux ont été acheminés à Fort William et à Port-Arthur, 190 millions aux ports de la côte du Pacifique, soit Vancouver, New Westminster et Prince-Rupert, et quelque 25 millions de boisseaux à Churchill.

Le blé s'en va directement outre-mer à partir de la Côte Ouest et de Churchill, mais ce sont ordinairement des cargos et des barges qui le transportent de Fort William et de Port-Arthur vers l'Est jusqu'aux ports de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec et Baie-Comeau sur le Saint-Laurent, et de Saint-Jean et Halifax pour les provinces de l'Atlantique. Durant l'hiver, à l'époque où la navigation est fermée sur les Grands lacs, on en transporte une petite quantité par chemin de fer vers l'Est à partir des éleveurs de la baie Georgienne.

Entreposage

Les installations autorisées pour l'entreposage du grain au Canada peuvent contenir quelque 550 millions de boisseaux, ce qui équivaut, en somme, à la moyenne annuelle de récolte de blé. Voici le tableau des capacités autorisées relativement aux divers groupes d'éleveurs du Canada:

Année de récolte	Éleveurs ruraux	Terminus intérieurs et éleveurs de minoterie	Terminus de la côte du Pacifique	Terminus Churchill	Terminus des Grands lacs	Éleveurs de l'Est	Tous les éleveurs
(milliers de boisseaux)							
1962-1963	367,471	36,134	24,846	5,000	101,741	108,575	643,768
1963-1964	368,775	36,838	24,846	5,000	106,421	119,585	660,466
1964-1965	376,614	36,008	24,846	5,000	106,421	120,335	669,224